

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 596

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

409 580 750 RCS Grenoble.

FILEPPI.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 683471.00 EUR.

Adresse : 12, rue Eugène Ravanat, 38320 Eybens.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Massieu, du 05/06/2018, la société ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS GIROUD GARAMPON, société par actions simplifiée au capital de 70 374 euros, dont le siège social est 1658, Route de Saint-Geoire 38620 MASSIEU 339 155 301 RCS Vienne et la société FILEPPI, société par actions simplifiée au capital de 683 471 euros, dont le siège social est 12 Rue Eugène Ravanat 38320 EYBENS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de sous le numéro 409 580 750 RCS Grenoble, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société FILEPPI par la société ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS GIROUD GARAMPON. La société FILEPPI ferait apport à la société ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS GIROUD GARAMPON de la totalité de son actif, soit 3 569 226 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 3 934 672 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 365 446 euros. La société ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS GIROUD GARAMPON détenant la totalité des 2 500 actions composant le capital social de la société FILEPPI, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion est soumise notamment à la condition suspensive de l'absence d'opposition formée par les créanciers, ou en cas d'oppositions, du règlement de celles-ci par rejet, règlement ou constitution de garanties. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au GTC de Vienne pour la société ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS GIROUD GARAMPON et au GTC de Grenoble pour la société FILEPPI le 20/06/2018..